**Travail émotionnel, capitalisme et inégalités**

Université de Namur, les 16 et 17 avril 2020

Rares sont les pères fondateurs de la sociologie à avoir réellement problématisé la question des émotions. Les raisons sont multiples, mais la principale réside sans doute dans un découpage disciplinaire strict : les émotions faisant davantage partie de la psychologie que de la sociologie. Ainsi, pour Durkheim, Weber, Marx ou encore Tocqueville, seul le caractère socialement construit des émotions est mis en évidence dans leurs écrits ; Weber insistant également sur le caractère performatif des émotions.

Le colloque ***Travail émotionnel, capitalisme et inégalités*** organisé par l’Institut de recherche *Transitions* de l’Université de Namur en partenariat avec le CR06 « Parcours de vie et vieillissements » de l’AISLF vous convie à penser ce relatif impensé à travers quatre axes de recherche.

**Axe 1 : Emotions et subjectivité**

Avec Elias, on peut définir les émotions comme résultat d’une construction sociale, historique et culturelle (Elias, 1939) incluant les sentiments et les affects, qui renvoie au registre du ressenti, du « vécu », de l’éprouvé, du corps et de ses manifestations (Fortino, 2015). Cette définition a l’avantage de ne pas enfermer l’analyse des émotions dans une approche uniquement individualiste, de l’intime et du privé, mais bien de la situer au cœur des structures et du système social. Dans cette perspective, la distinction opérée par Elias entre passions et émotions permet de penser la question de la limitation et du contrôle : les passions pouvant se prêter au débordement alors que les émotions, tout en orientant les situations, demeurent dans le registre du rationnel. C’est dans ce sens que le pragmatisme américain (James, Dewey, Peirce) définit les émotions comme des formes de jugement, orientant l’agir, rappelant par-là qu’il n’y a ni morale, ni raison, sans émotion.

C’est ainsi que la question spécifique de la socialisation place *de facto* le traitement des émotions du côté de l’acquisition progressive des normes et des valeurs d’une société, mais aussi d’un groupe social particulier. En effet, la socialisation permet d’incorporer les seuils d’acceptabilité sociale définis dans un contexte particulier et qui définissent les formes de convenance socialement déterminées (Ogien & Quéré, 2005). Cette fabrique des émotions (Bernard, 2017) détermine une forme d’attendu situationnel auquel se référer. Par exemple, la gestion des émotions se décline-t-elle différemment en fonction d’une appartenance sociale déterminée, en fonction des attentes sociales qui pèsent sur chacun des groupes sociaux ? Comment (re)penser les inégalités sociales dans une telle perspective ? Peut-on parler de gestion émotionnelle de soi en référence à une gestion relationnelle de soi (Bajoit) ?

C’est également ainsi que les travaux portant sur le *care* mettent à la fois en évidence le nécessaire « souci des autres » dans la prise en charge de personnes en situation de vulnérabilité, et aussi son inscription sociale incarnée par une forme de division sexuée de ce travail d’aide (Molinier, 2012 ; Paperman, 2013). Comment penser le *care* aujourd’hui dans nos sociétés ? Comment penser le *care* en dehors d’une division sexuée des rôles sociaux ?

C’est enfin dans ce sens que peuvent être compris les investissements collectifs au nom de la défense d’une cause, dans une démarche politique d’affirmations normatives. Les mouvements sociaux comportent une importante dimension émotionnelle permettant la mobilisation : la colère, l’indignation, l’angoisse ou d’autres expressions émotionnelles contribuent ainsi à asseoir une forme d’économie morale (Fassin, 2009). Comment appréhender les mobilisations collectives aujourd’hui sous l’angle émotionnel ? Comment penser la politique et le rapport aux politiques dans une telle perspective ?

**Axe 2. Travail émotionnel et impératifs sociaux**

Si le champ est relativement nouveau, de nombreux travaux anglo-saxons lui sont consacrés depuis les années 1970. Citons les travaux novateurs à cette période de Hochschild dans son ouvrage *The Managed Heart*, à la croisée de la sociologie du travail et des émotions. Cet ouvrage marque un tournant important dans la prise en considération des émotions dans la sociologie en définissant le travail émotionnel comme une forme d’adéquation entre les exigences d’une fonction et les émotions suscitées, tantôt en les réprimant, tantôt en les exagérant. Elaboré à partir d’une étude empirique fine et détaillée des hôtesses de l’air, cette analyse ouvre le champ à d’autres professions : les éboueurs, les caissiers, les infirmiers (Soares, 2000), les croque-morts (Bernard, 2009), les conducteurs de train (Fortino, 2014) ou encore les coiffeurs (Desprat, 2015). Dans cette perspective, le travail émotionnel s’apparente à une mobilisation de la subjectivité au service d’un contexte professionnel, voire organisationnel. Cette perspective critique dénonce les excès, les dérives d’un système obligeant les travailleurs à une forme de dissonance cognitive par une adéquation forcée entre un contexte professionnel et les comportements émotionnels prescrits. Cette dissonance conduisant de facto à des situations de mal-être au travail (Hochschild, 1983). Comment peut-on aborder les questions de malaise au travail en y intégrant une analyse portant sur les émotions ? Comment la relation au sensible permet-elle d’appréhender les situations professionnelles et plus largement les espaces productifs ?

Le travail émotionnel n’est pas réservé aux seuls secteurs marchands. Les récentes analyses portant sur le secteur non-marchand, et plus précisément dans le secteur de l’aide sociale, montrent combien la gestion des émotions est au cœur des relations entretenues entre le bénéficiaire et le travailleur social. L’un comme l’autre doivent tenir un rôle dans lequel les émotions sont devenues centrales. L’introduction de processus de subjectivation et de personnalisation de la relation d’aide inclut de facto un jeu où il s’agit de se conformer aux attentes du social, soit par une mise en scène du tragique, soit par une proximité émotionnelle avec le tragique. L’empathie, traditionnellement associée aux métiers du social, peut alors être contaminée soit par un respect des règles strictes imposées par le législateur, dans une seule logique comptable, soit par une trop grande proximité née d’une relation privilégiée avec le bénéficiaire. Dans ce sens, l’introduction progressive de critères qualitatifs dans l’attribution et l’évaluation de dossiers d’aide sociale place le travailleur social dans une posture émotionnelle difficile parce qu’il risque d’être coincé entre deux logiques sociales différentes, reposant sur des principes normatifs différents : l’un faisant preuve d’empathie et de compréhension ; l’autre sanctionnant des comportements définis comme inadéquats. Les espaces professionnels (productifs et non productifs) étant alors soumis au même risque de dissonance normative. Comment les cadres institutionnels viennent-ils transformer les relations d’aide ? Comment se jouent les relations bénéficiaires- prestataires à travers le prisme du sensible ?

**Axe 3. Travail émotionnel, marchandises émotionnelles**

La prise en considération des émotions dans la sociologie contemporaine ouvre dès lors de nouvelles perspectives théoriques pour aborder les rapports de domination dans un contexte professionnel, mais pas seulement à l’intérieur de celui-ci. D’une perspective interactionnelle et situationnelle, propre au contexte professionnel, ces travaux mettent en évidence les liens étroits entre les émotions suscitées et l’idéologie dominante. L’utilisation des émotions au service d’une idéologie prenant toute sa dimension dans les travaux d’Illouz consacrés au développement du capitalisme et plus récemment aux marchandises émotionnelles. En effet, pour Illouz, le capitalisme s’est accompagné d’une culture des sentiments. Plus précisément, le langage émotionnel est progressivement entré au cœur du langage économique. Dans cette perspective, l’idéologie capitaliste marchandise les émotions (Illouz, 2019) au point de les rendre inséparables de l’acte de consommation. L’analyse des émotions acquiert alors une dimension culturaliste en pointant les relations étroites entre les objets marchands et les émotions suscitées, voire même en associant les émotions à une marchandise en elle-même. Cette imprégnation capitaliste finit d’inscrire l’analyse des émotions dans une sociologie critique des nouveaux rapports de domination. Dans ce sens, comment peut-on repenser la sociologie critique à travers cette inscription forte ? Comment appréhender les nouvelles formes d’inégalités sociales dans les sociétés contemporaines en y ajoutant cette dimension émotionnelle ?

**Axe 4. Travail émotionnel, méthodologie et aspects épistémologiques**

L’ouverture de la discipline à une dimension émotionnelle pose d’emblée des questions théoriques, épistémologiques, mais aussi méthodologiques. Quelle est, historiquement, la place des émotions dans la discipline sociologique ? Comment peut-on comprendre cette place par rapport à d’autres disciplines des sciences sociales ? Comment comprendre son émergence ? Quels liens et quelles spécificités peut-on tisser entre la sociologie et les autres disciplines des sciences humaines et sociales ?

Quels liens peut-on tisser entre les concepts d’émotion, de sensible et de subjectivation ? Quelle place accorder au processus de réflexivité dans cette perspective ?

Comment peut-on appréhender empiriquement les émotions ? Peut-on mesurer les émotions en sociologie ? Faut-il innover méthodologiquement pour les appréhender ?

**Communications et calendrier**

Cet appel à communications est ouvert à tous les chercheurs en sciences humaines et sociales. Un résumé, de 3000 caractères au maximum espaces compris, devra préciser l’objet de la réflexion et sa méthodologie. Les informations suivantes sont également attendues : le nom, le prénom, le statut, la discipline, l’affiliation, l’adresse e-mail, le numéro de téléphone, et l’axe pressenti (1, 2, 3 ou 4). Ce résumé est attendu pour le 1er février 2020 et doit être envoyé à l’adresse suivante : aislf@unamur.be

Envoi des propositions de communication :  **1er février 2020**

**Comité scientifique**

Françoise Bartiaux (UCLouvain)

Nathalie Burnay (UNamur)

Céline Decleire (UNamur)

Elisabeth Henriet (UNamur)

Cornelia Hummel (Université de Genève)

Simon Lemaire (UNamur)

Nathalie Rigaux (UNamur)

Eléonore Robinson (UNamur)

Ingrid Voléry (Université de Lorraine)

Didier Vrancken (Université de Liège)

**Comité d’organisation**

Nathalie Burnay (UNamur)

Céline Decleire (UNamur)

Aurore Midavaine (UNamur)

Simon Lemaire (UNamur)

Eléonore Robinson (UNamur)

**Bibliographie :**

Bajoit G. (1992). *Pour une sociologie relationnelle*, Paris : PUF.

Bernard J. (2009). *Croquemort, une sociologie des émotions*, Paris : Métaillé.

Bernard J., (2017). *La concurrence des sentiments,* *Une sociologie des émotions*, Paris : Métaillé.

Desprat D. (2015). Une socialisation au travail émotionnel dans le métier de coiffeur, *La Nouvelle Revue du Travail*, 6.

Elias, N. (2003), *La civilisation des mœurs*, Paris, Pocket.

Fassin D. (2009), Economies morales, *Annales, Histoire, Sciences sociales*, 6.

Fortino S., Jeantet A., Tcholakova A. (2015), Emotions au travail, travail des émotions, *La Nouvelle Revue du Travail*, 6, 1-9.

Hochschild A.R. (1983), *The Managed Heart. The Commercialization of Human Feeling*, University of California Press.

Illouz E. (2006), *Les sentiments du capitalisme*, Paris : Seuil.

Illouz E (2019), *Les marchandises émotionnelles*, Paris : Premier Parallèle.

Molinier P. (2012), *Le Travail du care*, Paris : La Dispute.

Ogien A., Quéré L., (2005), *Vocabulaire de la sociologie de l’action*, Paris : Ellipses.

Paperman P. (2013), *Care et sentiments*, Paris : PUF.

Soares A. (2000), Au cœur des services : les larmes au travail, *Perspectives interdisciplinaires sur le travail et la santé*, 2-2, 1-16.